

TOUT EN
COULEUR

2026

FAST & CURIOUS

300 ÉCRITURES COMPTABLES EXPLIQUÉES

À jour du règlement ANC n° 2022-6

INCLUS :
ASTUCES ET
ÉCRITURES
EN LIGNE

○ Achats et ventes

○ Trésorerie

○ Paie

○ TVA

○ Immobilisations

○ Écritures d'inventaire

Vuibert

Philippe Guillermic

2026

FAST & CURIOUS

⇒ *Apprendre vite et bien*

***300 ÉCRITURES
COMPTABLES
EXPLIQUÉES***

À jour du règlement ANC n° 2022-6

Vuibert

Philippe Guillermic



Retrouvez de nombreuses écritures
complémentaires en ligne :
www.vuibert.fr/site/415070

En cas de modifications intervenant après parution, les éléments actualisés
seront disponibles en ligne sur le site Vuibert.

Contact de l'auteur : pguillermic@yahoo.fr

**Retrouvez tous les titres de la collection « Fast & Curious » sur le site
Internet des éditions Vuibert : www.vuibert.fr/collection/fast-curious**

ISBN : 978-2-311-41507-0

ISSN : 2728-2112

Conception de la couverture et de la maquette intérieure : Séverine Tanguy
Composition : PCA



La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des
alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les
« copies ou reproductions strictement réservées à
l'usage privé du copiste et non destinées à une utili-
sation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes cita-
tions dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou
reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de
l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er}
de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce
soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles
425 et suivants du Code pénal.

© Vuibert – Janvier 2026 – 5 allée de la 2^e D. B. – 75015 Paris

Site internet : www.vuibert.fr

Vuibert s'engage
durablement pour l'environnement



SOMMAIRE

<i>Mode d'emploi</i>	4
<i>Fiche 1</i> Achats	6
<i>Fiche 2</i> Ventes	10
<i>Fiche 3</i> Trésorerie (encaissements, décaissements)	13
<i>Fiche 4</i> TVA, autres impôts et taxes	17
<i>Fiche 5</i> La paie et les charges sociales	22
<i>Fiche 6</i> Les immobilisations	25
<i>Fiche 7</i> Les emballages	31
<i>Fiche 8</i> Les effets de commerce	32
<i>Fiche 9</i> Les opérations avec l'étranger et les échanges en devises	33
<i>Fiche 10</i> Les subventions	36
<i>Fiche 11</i> Opérations liées au capital	38
<i>Fiche 12</i> Comptes et opérations spécifiques	40
<i>Fiche 13</i> La préparation du bilan (arrêté des comptes annuels)	41
<i>Fiche 14</i> Clôture des comptes, reports à nouveau et affectation des résultats	47

Repères et codes couleur

Des repères en couleurs sont utilisés pour mettre en évidence certains comptes et la logique des écritures comptables.

Chiffre 2 : comptes d'immobilisations

Comptes 44 : les comptes commençant par 44 indiquent des opérations avec l'État

Chiffre 5 : comptes de trésorerie (banque, caisse, VMP...)

Chiffre 6 : comptes d'achats et de charges

Chiffre 7 : comptes de ventes et de produits

Chiffre 8 en seconde ou troisième position : peut indiquer des comptes de régularisations, de dotations ou de reprises

Chiffre 9 en seconde ou troisième position : peut indiquer une dépréciation ou une position de compte inversée à sa classe de compte.

Exemple : les comptes de charges (**6**), dont les achats, contribuent à réduire le bénéfice, tandis que les produits (**7**) dont les ventes, l'augmentent. Or c'est sur le bénéfice que l'État (comptes **44**) taxera l'entreprise. La TVA est également collectée (**44571** TVA collectée *sur les ventes*) pour le compte de l'État, déduction faite de la TVA déductible *sur les achats* (**44566**).

Les écritures sont présentées dans ce guide selon des schémas logiques, simplifiés autant que possible. Les différentes écritures s'effectuent conformément aux principes fondamentaux suivants.

Équilibre. Une écriture comptable, selon le principe de la comptabilité en partie double, est dite « équilibrée » lorsque le total des sommes au débit est égal au total des sommes inscrites au crédit.

Exemple

Date	N°	Libellé	Débit	Crédit	Une écriture comptable est équilibrée à la même date : total des sommes au débit = total des sommes inscrites au crédit.
22/05/N	6064	Fournitures administratives	10,00		
22/05//N	44566	TVA déductible sur ABS	2,00		
22/05//N	401	Fournisseurs		12,00	
Total			12,00	12,00	

Nombre de lignes. Il peut y avoir une seule ligne au débit et une seule au crédit, comme il peut y avoir une seule ligne au débit et plusieurs lignes au crédit, ou inversement. Il peut également y avoir plusieurs lignes au débit et au crédit dans le cas d'écritures complexes.

Journaux. Les écritures sont enregistrées, selon leur nature, dans les différents journaux comptables concernés : journal des achats, journaux de trésorerie (banque ou caisse), journal des ventes, journal de paie, des opérations diverses, etc.

Plan comptable général (PCG). Le plan comptable est le document de référence. La codification du PCG est respectée. Dans ce guide, la numérotation des comptes du plan comptable peut être simplifiée. Par exemple, « 401 » est à comprendre comme « comptes commençant par 401 ». Le libellé des comptes peut être également simplifié. Le plan comptable peut être adapté aux usages de l'entreprise, par la création de sous-comptes et de libellés personnalisés tout en se conformant à l'architecture du PCG. **Dans cet ouvrage, des libellés peuvent être volontairement simplifiés et des n° de compte adaptés aux usages professionnels.**

Présentation. La présentation des écritures est donc simplifiée autant que possible. Afin d'aller à l'essentiel et selon les cas, les montants peuvent être présentés avec des chiffres, des symboles ou encore avec des lettres, comme ci-dessous.

Exemple

Les écritures sont expliquées en quelques lignes et en colonnes selon la structure **comptes (n° et libellés), débit et crédit**.

6064	Fournitures administratives	HT	
44566	TVA déductible sur ABS	TVA	
401	Fournisseurs		TTC

Mise en évidence des chiffres. Ce qui constitue l'un des avantages de cet ouvrage et son atout novateur est la mise en évidence de la logique du plan comptable, dans sa numérotation et sa symétrie charges/produits, par l'utilisation de repères et d'un code couleurs (» Sommaire).

Exemple 1

Les comptes de charges commençant par **6**, les écritures d'achats enregistrent le compte concerné au débit, accompagné de la TVA déductible sur les achats. De la même manière, les comptes de produits commençant par **7**, les ventes s'inscrivent au crédit, accompagnées de la TVA collectée sur les ventes :

Écritures d'achats				Écritures de ventes			
Comptes		Dt	Ct	Comptes		Dt	Ct
607	Achats de marchandises	X		707	Ventes de marchandises		X
44566	TVA déductible sur ABS	X		44571	TVA collectée		X
401	Fournisseurs		X	411	Clients	X	

Exemple 2

Lorsqu'un compte comptable comporte un **9** en seconde ou troisième position, cela peut indiquer que le compte s'inscrit de façon inversée par rapport à la position habituelle de sa classe de compte.

(a) Un compte d'achat s'inscrit habituellement au débit, sauf pour les rabais, remises et ristournes, qui s'inscrivent au crédit :

6097	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats de marchandises	→	X
44566	TVA déductible sur ABS	→	X
401	Fournisseurs	X	←

(b) Autres utilisations du chiffre **9** :

- Lors d'un achat, le compte 401 Fournisseurs se porte au crédit, mais pour une avance à la commande, le compte 4091 Fournisseurs – Avances et acomptes versés sur commandes est utilisé au débit.
- Les comptes d'actifs sont au débit : 2 Comptes d'immobilisations, 3 Comptes de stocks, 5 Comptes financiers. Mais leurs dépréciations sont inscrites au crédit : 29 Dépréciations des immobilisations, 39 Dépréciations des stocks, 49 Dépréciations des comptes de tiers, 59 Dépréciations des comptes financiers.

Les utilisateurs de ce guide sont invités à se référer à cette codification visuelle autant qu'ils le souhaitent afin d'optimiser leur compréhension des mécanismes comptables et leur mémorisation. Un récapitulatif de ces repères est présenté en page 3.

Cette fiche concerne l'enregistrement des achats, des frais généraux et des opérations avec les prestataires de services et les fournisseurs en général.

Enregistrement d'une facture d'achat

Achats de marchandises

607	Achats de marchandises	100	
44566	TVA déductible sur ABS	20	
401	Fournisseurs		120

Une écriture d'achat enregistre à son débit le compte de charge correspondant à la nature de l'achat (ici des marchandises), accompagné de sa TVA déductible (quand il y en a).

Si la TVA ne se récupère pas pour certains types d'achats (timbres, assurance, transports de personnes, etc.), l'écriture est plus simple encore (même principe, mais sans TVA) :

Prime d'assurance

616	Primes d'assurance	200	
401	Fournisseurs		200

Achats de timbres (ici, au comptant et en espèces)

626	Frais postaux	8	
53	Caisse		8

Le principe d'enregistrement étant identique pour tous types d'achats, il suffit de se référer au plan comptable général pour utiliser les comptes de charges (6...), selon leur nature. Voici un extrait du PCG reprenant les principales écritures d'achats, parmi les plus utilisées :

Principaux comptes concernant les achats (extraits du PCG)

Achats (60) 601 Achats stockés – Matières premières et fournitures 6021 Matières consommables 6022 Fournitures consommables 6026 Emballages 604 Achats d'études et prestations de services 605 Achats de matériel, équipements et travaux 606 Achats non stockés de matière et fournitures 607 Achats de marchandises	Services extérieurs (61) 611 Sous-traitance générale 612 Redevance de crédit-bail 613 Locations 614 Charges locatives et de copropriété 615 Entretien et réparations 616 Primes d'assurances 617 Études et recherches 618 Divers 6181 Documentation générale	Autres services extérieurs (62) 621 Personnel extérieur à l'entité 622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires 623 Publicité, publications, relations publiques 624 Transports de biens et transports collectifs du personnel 625 Déplacements, missions et réceptions 626 Frais postaux et de télécommunications 627 Services bancaires et assimilés 628 Divers
--	--	--

À retenir

Les différentes écritures d'achats, bien que simples et présentant des similitudes au niveau de l'enregistrement, constituent un nombre important d'opérations parmi toutes celles traitées par l'entreprise. Elles sont détaillées dans le complément en ligne de ce guide (» page 2), permettant ainsi d'offrir 300 écritures indispensables.

Précisions sur la TVA déductible

La possibilité de déduire la TVA dépend de la nature de l'achat, mais également du statut du fournisseur (1) ou encore du client (2) lequel n'enregistre pas la TVA s'il ne peut pas la récupérer :

1. Quand le fournisseur facture sans TVA, elle n'est pas récupérable. Les écritures s'enregistrent donc sans TVA.

Exemple

Achats avec et sans TVA

Facture de loyer (bailleur soumis à la TVA)

613	Locations	500	
44566	TVA déductible sur ABS	100	
401	Fournisseurs		600

Bailleur non soumis à la TVA

613	Locations	500	
401	Fournisseurs		500

Honoraires (cas général)

622	Honoraires	200	
44566	TVA déductible sur ABS	40	
401	Fournisseurs		240

Honoraires (fournisseur exempté de TVA)

622	Honoraires	200	
401	Fournisseurs		200

Mention devant figurer sur la facture : « TVA non applicable, art. 293 B du CGI ».

2. Si votre établissement ne peut pas récupérer la TVA sur ses achats, l'écriture se fera sans la TVA.

Exemple

Achats avec et sans TVA récupérable

Achats de fournitures (votre entreprise récupère la TVA)

6064	Fournitures administratives	10	
44566	TVA déductible sur ABS	2	
401	Fournisseurs		12

L'établissement ne récupère pas la TVA (associations non soumises à TVA, autoentrepreneurs, etc.)

6064	Fournitures administratives	12	
401	Fournisseurs		12

Enregistrement d'un avoir

Un avoir correspondant à une diminution totale ou partielle de la facture à laquelle il se rapporte et s'enregistre de manière inversée par rapport à une facture d'achat :

Avoir sur honoraires (cas général)

622	Honoraires		100
44566	TVA déductible sur ABS		20
401	Fournisseurs	120	

Avoir sur honoraires (fournisseur exempté de TVA)

622	Honoraires		100
401	Fournisseurs	100	

Spécificités des acquisitions d'immobilisations

Les enregistrements se rapportant aux immobilisations sont présentés en détail dans la fiche 6. En ce qui concerne les factures d'achats, les écritures relatives aux acquisitions d'immobilisations diffèrent des achats courants :

Différences de traitement des factures - Achats courants vs Immobilisations	
Achats courants	Acquisitions d'immobilisations
Le compte d'achats est une charge : classe de compte 6 .	L'immobilisation ne se traite pas comme une charge, les comptes d'immobilisations sont ceux de la classe de compte 2 .
Le compte TVA déductible sur les autres biens et services est 44566 <i>TVA déductible sur autres biens et services</i> .	Le compte de TVA déductible sur les acquisitions d'immobilisations est 44562 <i>TVA déductible sur immobilisations</i> .
Fournisseurs : compte 401 <i>Fournisseurs</i> .	Fournisseurs : compte 404 <i>Fournisseurs d'immobilisations</i> .

Modèle écriture d'enregistrement d'une acquisition d'immobilisations

2184	Mobilier	1000	
44562	TVA déductible sur immobilisations	200	
404	Fournisseurs d'immobilisations		1200

» La fiche 6 est consacré aux immobilisations.

Rabais, remises et ristournes obtenus

Les rabais, remises et ristournes obtenus sur achats viennent en déduction des charges (» ci-contre extrait du PCG).

609 Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats
619 Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs
629 Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs

L'essentiel des écritures comptables en 48 pages

- Les modèles d'écriture incontournables commentés et expliqués
- Des exemples concrets pour une mise en application rapide
- Un code couleur inédit pour mieux comprendre la logique comptable
- Une classification par thème : achats, ventes, TVA, paie, subventions...
- Les principales modifications du règlement ANC n° 2022-6 précisées

FAST & CURIOUS

➡ Des ouvrages malins
pour apprendre vite et bien



ISBN : 978-2-311-41507-0

4,90 €



9 782311 415070

Vuibert